

## PIECES A JOINDRE POUR UNE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

### Information Contribution Vie Etudiante et de Campus

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale doivent **obligatoirement** s'acquitter de la CVEC auprès du CROUS. Cette contribution a été instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Vous devez avoir souscrit, auprès du CROUS, à la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) via le site [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr). *Vous recevrez, par mail, une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation obligatoire pour effectuer votre inscription administrative.*

**Pour tous les étudiants :** Attestation de la C.V.E.C (sauf cas de dispense)  
 Titre d'accès requis pour intégrer la formation : original **et** copie du relevé de notes **officiel**  
 ou original **et** copie du diplôme  
 Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, passeport ...)  
 1 titre de paiement (sauf pour étudiants exonérés) : carte bancaire, chèque bancaire ou postal  
 1 grande enveloppe (pour archivage du dossier) mentionnant vos nom, prénom, l'intitulé de la formation que vous allez suivre et le niveau d'études ( ex : licence de sociologie 1<sup>ère</sup> année)

### **Pièces complémentaires obligatoires à joindre selon votre cas :**

|   |  |
|---|--|
| Inscription sur candidature ou en formation sélective   | Autorisation d'inscription délivrée à l'issue de votre candidature   |
| Etudiant mineur le jour de l'inscription  | Autorisation parentale d'inscription à l'université Le Havre Normandie<br>(Voir annexe 1)  |
| Etudiant boursier   | Copie de la notification de bourse pour l'année universitaire en cours   |
| Service national  | De 16 à 18 ans : copie de l'attestation de recensement ou de la JDC /JAPD si déjà effectuée<br>De 18 à 25 ans : copie de la JDC ou de la JAPD  |
| Inscription dans une filière en alternance  | Copie du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation  |
| Stagiaire formation continue  | Attestation délivrée par le service de la formation continue   |
| Etudiant de nationalité étrangère (hors Espace Economique Européen et Suisse) primo arrivant sur le territoire français | Original <b>et</b> copie du passeport muni du visa étudiant (visa D)<br>Autorisation d'inscription à l'université Le Havre Normandie<br>Original <b>et</b> copie traduite en français du titre d'accès requis pour intégrer la formation |
| Inscription précédente dans une autre université française dans les 5 dernières années                                  | Attestation de demande de transfert  |